LE DIRECTEUR DE L'ENACTA À LA CHAÎNE III :

«De nouvelles mesures viendront renforcer le contrôle technique»

Intervenant hier sur les ondes de la Radio Chaîne III, Abdellah Leghreib, directeur général de l'Entreprise nationale du contrôle technique automobile (Enacta), a annoncé la promulgation d'un nouveau décret qui instituera le brevet professionnel pour tous les véhicules des catégories C, B et E, ainsi que l'équipement du parc national de poids lourds de tachygraphes en vue de contribuer à réduire le nombre d'accidents de la route.

F-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Le directeur de l'Enacta est revenu sur les ondes de la radio sur les procédures de contrôle technique des véhicules et les nouvelles mesures qui sont programmées en vue d'améliorer les procédures.

Abdellah Leghreib annoncera que 15,5 millions de véhicules ont été contrôlés depuis l'année 2003, celle du lancement du programme, que le responsable qualifie de «machine bien huilée». Il dira, cependant, que le nombre d'accidents a diminué au cours de l'année qui a suivi l'application des nouvelles mesures de la nouvelle loi sur la sécurité routière. Il notera que cette diminution a atteint les 30%.

«Malheureusement, cette dynamique ne s'est pas poursuivie puisqu'une année après, on est revenu à la case départ», a toutefois souligné le responsable, imputant cette situation à un relâchement du contrôle. «Nous avons cessé d'être rigoureux et il y a eu ce résultat pour certaines considérations. Les moyens seront toutefois renforcés et seront mis en œuvre sur le terrain.» Il dira aussi que si le contrôle technique intervient sur le facteur véhicule, reste le facteur humain qui est dans 98% des cas la cause des accidents de la route.

S'agissant de la périodicité du contrôle, le responsable soutiendra qu'elle est l'une des plus sévères au monde.

Relevant que les véhicules lourds sont la cause d'un nombre important d'accidents, le directeur général de l'Enacta annoncera que la périodicité de contrôle qui varie actuellement entre une et deux années pourrait être réduite. Il évoquera aussi une série de mesures à même de renforcer le contrôle et donc de réduire le nombre d'accidents.

Photo : Samir Sid.

15,5 millions de véhicules ont été contrôlés depuis 2003.

Il s'agit notamment de la promulgation d'un nouveau décret qui institue le brevet professionnel pour tous les véhicules des catégories C, B et E, ainsi que l'équipement du parc national de poids lourds de tachygraphes. Matériel dont sont déjà équipés les véhicules fabriqués par la SNVI.

Ceci en plus des campagnes de sensibilisation menées par le Centre national de sécurité et de prévention routière en vue de réduire le nombre d'accidents imputables aux poids lourds. «Il existe, selon le responsable, 154 points de contrôle pour les poids lourds, alors qu'en 2012, 263 000 d'entre eux ont été contrôlés, 2 255 ont été soumis à une contre-visite et 532 ont été immobilisés. La dynamique n'a pas été relâchée, nous maintenons le contrôle mais il faut sévir contre la délinquance routière et la loi doit être appliquée», a déclaré l'invité de la radio.

Depuis l'instauration du contrôle technique, 4 millions de poids lourds ont été contrôlés, 100 943 soumis à une contre-visite et 45 530 ont été immobilisés. «Ce sont les poids lourds qui viennent en deuxième position s'agissant des vehicules soumis à une contre-visite ou immobilisation», a-t-il déclaré, notant que l'agence sévira contre les agences de contrôle technique qui privilégient l'aspect commercial.

Le responsable annoncera aussi que le réseau compte 295 agences en activité alors que 100 devraient entrer en activité et le créneau reste ouvert à l'investissement. 400 000 seront soumis à sursis, à une obligation de réparation. Pour le responsable, il est nécessaire de susciter une réflexion pour étendre le contrôle technique aux deux-roues et faire en sorte que le matériel de contrôle technique soit fabriqué en Algérie.

F.-Z. B.

DIALOGUE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Ziari reçoit les représentants du SNPSSP

Le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique a annoncé avoir été reçu, hier, au ministère de la Santé. «Le nouveau ministre de la Santé a affirmé sa disponibilité et sa volonté d'être à l'écoute et de travailler avec le SNPSSP, comme avec tous les partenaires sociaux, sur les bases de la concertation et du respect mutuel pour faire face aux graves problèmes que connaît le secteur de la santé», explique le SNPSSP dans un communiqué de presse rendu public hier.

«Lors de cette première réunion de contact, Monsieur le Ministre a écouté un exposé du syndicat sur la crise que connaît le système de santé depuis deux ans, caractérisée notamment par la rupture du dialogue, le non-respect des engagements du ministère et des mesures répressives sans précédent à l'encontre des praticiens spécialistes de la santé publique.»

Selon ce syndicat, Abdelaziz Ziari s'est engagé à reprendre le dialogue entre les deux parties afin de concrétiser la plate-forme de revendications en 7 points qui a fait l'objet d'un accord en 2010.

T. H.

DÉCÈS

Les familles Braham Chaouch, Abdelouahab, Deramchia et Hamouda ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère regrettée Mme Vve Braham Chaouch Malika, née Abdelouahab, survenu le 11/09/2012.

L'enterrement a eu lieu le jour même au cimetière de Garidi. Que Dieu lui accorde Sa Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

EN SIGNE DE SOLIDARITÉ AVEC UNE CONSŒUR AGRESSÉE

Sit-in des praticiens de l'hôpital Ibn Sina de Annaba

L'hôpital Ibn Sina de Annaba était totalement paralysé pendant toute la matinée d'hier. La raison, l'ensemble du corps médical a observé un arrêt de travail pour protester contre l'insécurité qui règne à l'intérieur de cette importante structure sanitaire. Ils étaient près d'une centaine de praticiens, toutes spécialités et rangs confondus, à tenir un sit-in devant la direction de l'hôpital en signe de solidarité avec une consœur agressée par des accompagnateurs d'un malade.

Résidente en cardiologie, celle-ci assurait, lors de l'agression, une garde de nuit au niveau des urgences de l'hôpital. Non seulement on l'a copieusement insultée mais plus grave encore, l'une des personnes accompagnant le malade l'avait agressée physiquement lui causant des blessures.

Selon l'un des confrères de la résidente agressée, ils voulaient que leur malade passe en priorité alors qu'il y avait déjà dans la salle d'attente plusieurs patients qui attendaient leur tour sans problème.

Photo : NewPress

Des agressions similaires ont déjà eu lieu aux urgences de l'hôpital Ibn Rochd.

«Comment voulez-vous qu'on prenne en charge sérieusement un patient alors que tous ses accompagnateurs pénètrent de force avec lui à l'intérieur de la salle de consultation. Non seulement l'endroit est exigu mais ces derniers ordonnent parfois la prescription de médicaments à la place du médecin. A ce stade, il ne leur reste que le diagnostic à faire. Et c'est ce que font certains sans aucune gêne», explique la même source.

«La situation devient de plus en plus intenable notamment pour ceux d'entre nous qui assurent des consultations au service des urgences. C'est la deuxième agression qui se produit en un mois au sein de ce service. Notre patience a des limites. Nous exigeons un renforcement de la sécurité pour pouvoir prendre efficacement en charge les patients et ne pas se rendre dans ce service avec la peur d'être agressé. A cet effet, nous interpellons les autorités pour mettre un terme à cette situation», insistent des praticiens de l'hôpital Ibn Sina.

Des agressions similaires ont déjà eu lieu dans d'autres structures sanitaires de Annaba, principalement au service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital Ibn Rochd.

La dernière en date, il y a quelques mois, a donné lieu à une intervention énergique du chef de l'exécutif de wilaya. Il a ordonné aux services concernés de prendre les mesures nécessaires pour traduire l'agresseur d'un médecin devant la justice afin qu'il réponde de son geste.

A. Bouacha